

# L'alphabétisation et les personnes sourdes

*«Je suis le coeur  
mou avec toi.»*

*(Langue des signes  
québécoise)*

*Traduction :*

*«Je ne peux rien  
te refuser.»*

Jean-François Aubin<sup>1</sup>

En alphabétisation populaire, il est important de réaliser un travail adapté aux personnes analphabètes que nous rejoignons. Ces personnes sont parfois très différentes. Il n'existe pas de portrait type qui représenterait toutes les personnes analphabètes, même si certains éléments se recoupent régulièrement. C'est donc aux organismes ou aux institutions

(quoique ce soit plus difficile pour ces dernières) de s'adapter, de se donner la souplesse nécessaire. C'est, en règle générale, une des grandes forces des groupes populaires en alphabétisation.

Cependant, ces groupes, à cause principalement de leur sous-financement, ne couvrent qu'une petite partie des besoins actuels en alphabétisation.

Actuellement, entre autres, rares sont les organismes qui offrent des activités d'alphabétisation aux personnes sourdes. C'est le contact avec une amie qui travaille avec les personnes sourdes qui m'a ouvert les yeux et, oserais-je dire, les oreilles, à la situation vécue par ces personnes.

Un grand nombre de personnes sourdes sont analphabètes.

1. L'auteur a été agent de liaison au RGPAQ de 1991 à juin 1995

## Les personnes sourdes au Québec

*«La déficience auditive a des répercussions dramatiques sur la vie des personnes qui en sont atteintes. Il s'agit d'une réalité silencieuse méconnue du grand public mais très présente dans notre société québécoise. La méconnaissance de cette réalité fait que notre système actuel est très loin de répondre à leurs besoins.»*

*(Tiré de l'intervention de l'Institut Raymond-Dewar auprès de la commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, Commission Rochon, Montréal, mars 1986, p. 3<sup>1</sup>.)*

De toutes les déficiences physiques ou intellectuelles, il est reconnu que c'est le handicap auditif qui est le plus répandu. L'Institut Raymond-Dewar estime à 500 000 le nombre minimal de personnes ayant une déficience auditive au Québec. Tous les types de perte d'audition sont compris dans ce nombre.

L'Institut estime également que le nombre de personnes atteintes de surdité profonde s'élèverait à 55 000. De ce nombre, environ 51 000 utilisent la langue des signes comme moyen de communication.

*«Les personnes sourdes possèdent une langue qui leur est propre : la langue des signes. Cette langue est maintenant reconnue comme langue à part entière mais ne possède cependant pas de code écrit.»*

*«Il est important de considérer les sourds comme faisant partie à la fois d'une minorité ethnique particulière avec une culture propre et comme faisant aussi partie d'un monde d'entendants<sup>2</sup>.»*

Les problèmes de communication font surface principalement lorsque les sourds ont à communiquer avec les entendants, car bien souvent, le moyen le plus efficace pour communiquer demeure l'écrit. Or, il s'avère que les sourds ne maîtrisent pas bien le code écrit.

## Les personnes sourdes et l'analphabétisme

*«Malgré la possibilité pour les enseignants d'avoir accès aux nouvelles technologies telles que l'ordinateur, et malgré les informations récentes sur le potentiel cognitif et linguistique des sourds, ces derniers continuent d'éprouver d'énormes difficultés à acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires en lecture et en écriture...»*

*«Au cours des années 1975, l'Office des études démographiques des États-Unis examina la performance en lecture de près de 7 000 étudiants handicapés auditifs américains et démontra que seulement 10 % des malentendants âgés de 18 ans étaient capables de lire au niveau ou au-dessus du niveau de la huitième année et que la moyenne des étudiants sourds lisait un tout petit peu plus que le niveau de lecture de la troisième année (Trybus et Karchmer, 1977)<sup>3</sup>.»*

Il existe un taux très élevé d'analphabétisme chez les personnes sourdes, selon les intervenants et intervenantes qui travaillent avec ces personnes. Précisons que le contexte d'analphabétisme se pose un peu différemment chez les personnes sourdes. Leurs difficultés à lire et à écrire en français s'apparentent plus aux problèmes de l'apprentissage du français langue seconde. En effet, les personnes sourdes ont leur propre langue, structurée différemment du langage des entendants.

*«Jusqu'à tout récemment, la langue des signes québécoise (LSQ) n'était pas considérée comme une langue, voire même par ses propres locuteurs. Depuis quelques années, les personnes sourdes découvrent la richesse de leur langue et commencent à ressentir le besoin de la faire reconnaître comme langue à part entière.»*

*«Contrairement à la croyance populaire, il n'existe pas une langue des signes universelle mais il existe plusieurs langues des signes distinctes. Les langues des signes ne diffèrent des langues orales que par l'absence de la voix. Il faut aussi préciser qu'elles ne sont en aucun cas des calques des langues parlées<sup>4</sup>.»*

La structuration de la langue des signes étant passablement différente de celle du français, il n'est pas simple d'apprendre le code écrit. N'oublions pas également que ce n'est pas une langue écrite. Regardons un exemple de ce que donnerait la lan-

gue des signes si elle s'écrivait et comparons-la au français écrit.

### Langue des signes :

*«Alors il faut que lui contrôle éliminer de participation comme moi j'ai fait éliminer mon temps du travail pour ne pas déborder mon cerveau. Je sais que lui étouffe de trop participation, c'est beaucoup de penser.»*

### Français :

*«Il doit restreindre ses engagements, comme moi j'ai réduit mes heures de travail pour ne pas me surmener. Je sais qu'il croule sous ses responsabilités.»*

Cette petite illustration nous permet de comprendre que le passage de la langue des signes au français écrit n'est pas toujours simple. Il n'existe pas cependant d'enquête sur le taux d'analphabétisme chez les personnes sourdes du Québec. Tout comme il n'existe pas de réflexions ou d'analyse de ce problème. On s'accorde cependant pour estimer que les données américaines doivent, toutes proportions gardées, être valables pour le Québec.

L'analphabétisme chez les personnes sourdes a des conséquences importantes. La plus évidente, c'est bien sûr une difficulté majeure à communiquer avec les entendants. Les entendants ne connaissant pas

le langage gestuel, le seul moyen de communiquer avec eux passe par l'écrit. Être analphabète, lorsqu'on est une personne sourde, c'est voir renforcée une marginalisation souvent déjà présente.

Il y a aussi le problème de la communication entre personnes sourdes à distance. Il existe trois moyens actuellement utilisés, et les trois font appel à la lecture et à l'écriture. Il s'agit de communiquer au moyen de lettres ou par ordinateur (avec modem ou en réseau), ou encore au moyen d'un appareil de télécommunication pour les sourds (A.T.S.) offert par Bell Téléphone.

Ne pas pouvoir lire ni écrire, c'est donc être condamné à dépendre totalement des autres et à vivre un certain isolement. Mentionnons aussi l'analphabétisme comme étant un des facteurs limitant l'accès à des études supérieures pour ces personnes. Une recherche réalisée en 1988<sup>5</sup> ne dénombrait que 16 personnes sourdes en cours d'études universitaires et ce, même si ces dernières ont droit à un ou une interprète durant les cours.

La population sourde forme un monde en soi, avec sa propre culture. Peu d'entendants vont pénétrer dans ce monde. Il semble indispensable, pour la réussite d'une stratégie d'alphabétisation, de travailler en étroite collaboration avec les associations de sourds. C'est une priori-

té de base. Les personnes sourdes disent vivre certaines formes de discrimination et d'exclusion à cause de leur handicap. Seul un travail de prise de conscience et d'organisation fera que ces personnes pourront obtenir une amélioration de leur situation.

### BIBLIOGRAPHIE

*Document synthèse du Premier sommet québécois sur la déficience auditive, tenu à Montréal les 1er, 2 et 3 février 1986. Centre québécois de la déficience auditive. 1986.*

**GENDRON, A.,**

*Implication de la méthode de la communication totale chez les handicapés auditifs du Québec. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Avril 1981.*

1. **DUBUISSON, C, GELINAS-CHEBAT, C, NADEAU, M.,** *La performance en français écrit des étudiants sourds inscrits dans les universités québécoises.* 1988, p. 2.

2. **LACERTE, L,** *La langue des signes québécoise (LSQ) et le français : difficultés à l'écrit chez la personne sourde.* Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Montréal, juin 1988, p. 1.

3. **POIRIER, M.-A.,** *L'apprentissage de l'écrit par des adultes sourds dans des situations contextualisées à l'aide de l'A.T.S.,* Mémoire de maîtrise, Université Laval, janvier 1989, p.2.

4. **LACERTE, L,** *La langue des signes québécoise (LSQ) et le français : difficultés à l'écrit chez la personne sourde.* Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, juin 1988, p. 19 et 21.

5. **DUBUISSON, C, GÉLINAS-CHEBAT, C, NADEAU, M.,** *op. cit.*